

Michel Volkovitch

Une bonne correction (suite)

Qui nous corrige ? Sommes-nous bien corrigés ? Comment faire pour l'être de façon plus efficace encore (et moins désagréable) ? Nous vous avons demandé vos témoignages ; les réponses ont été peu nombreuses, mais si riches en informations et suggestions que nous ne pouvons reproduire ici, faute de place, tout ce qui aurait dû l'être. Merci – et pardon – à tous et en particulier à Evelyne Châtelain, William Desmond, Geneviève Doze, Jacqueline Lahana, Rémy Lambrechts, Jacques Legrand, Gabrielle Merchez, Marie-Louise Navarro, Marie-Claire Pasquier, Emmanuelle Pingault et Rose-Marie Vassalo-Villaneau. Un grand merci également aux correctrices Isabelle Dessommes, Catherine Reille, Fenn Troller et Danièle Viarouge, ainsi qu'à Pierre Astier, Dominique Autrand et Annie Morvan, éditeurs, qui ont accepté de lire ce dossier et de répondre à nos questions.

Nous sommes tous d'accord : un texte qui part à l'impression sans avoir été revu court au désastre. Que quelqu'un soit là pour relire le travail du traducteur, c'est non seulement souhaitable, mais nécessaire.

« Il faut commencer par dire haut et clair que les correcteurs sont indispensables et que recevoir une copie préparée ou des épreuves corrigées par un bon correcteur, attentif et respectueux, est un grand bonheur. Il n'y a pas de meilleure formation continue pour le traducteur que d'avoir affaire à de bons correcteurs. Il y a des tournures de phrase ou des mots-outils que l'on ne songe pas à utiliser, parce qu'ils ne vous viennent pas spontanément à l'esprit, et que l'on intègre un jour à sa panoplie après qu'un correcteur vous en a judicieusement suggéré l'usage.

« *A contrario, je me souviens avoir un jour ressenti un brin de panique en découvrant qu'un manuscrit à moi était passé directement chez l'imprimeur sans que personne n'y mette le nez : or, il y a des choses, des ambiguïtés en particulier, que le traducteur est très mal placé pour déceler. Même si on fait l'effort, nécessaire, de relire une dernière fois son texte à cadence normale, on garde toujours le texte original trop présent à l'esprit pour être un bon juge de la perception du texte traduit par un lecteur normal.* » (R.L.)

On peut donc trouver un plaisir, pas forcément masochiste, à se faire corriger : « *Et s'il me plaît d'être corrigée ? Il est tellement évident qu'un texte à tout à gagner à de multiples passages au crible ! [...] Pour moi, recevoir des épreuves a toujours été une petite fête. D'abord, relire est bien moins douloureux que traduire. Mais surtout c'est la surprise : l'occasion de redécouvrir un texte à demi oublié, alors qu'à force de le ressasser, à l'heure du dernier point final, j'avais fini par ne plus le voir. Grâce au recul et à son nouveau visage, je l'aborde d'un regard neuf et le plus souvent la surprise est bonne – du moins, si je me suis bien battue, si la partition était dans mes cordes, si nulle main perfide n'a glissé de fausses notes. Ce qui est en général le cas, surtout depuis que l'informatique a banni les saisies mercenaires, grandes pourvoyeuses de virgules parasites, d'accords loufoques et de mots estropiés (mes propres erreurs me suffisent, merci). Mieux : au stade béni des épreuves, le sans faute est encore possible et les menues retouches sont permises. Dans mon travail, tout bien pesé, c'est la phase que je préfère.* » (R.M.V.)

En général, tout se passe plutôt bien. Les textes massacrés, ça n'arrive qu'aux autres. Jusqu'au jour où cela nous tombe dessus : « *D'autant plus dur a été le choc lorsque, tout récemment, je me suis retrouvée face à des épreuves d'épouvante : un texte méconnaissable, défiguré par des amputations le vidant de tout son sens, replâtré de clichés sur les plaies, sans parler d'interventions gratuites et absurdes...* » (R.M.V.)

Si cela fait tant souffrir (« *un vrai cauchemar* »), c'est que nous découvrirons alors combien nous sommes privés de tout véritable recours.

Qui nous corrige ? Il y a d'abord un responsable éditorial qui répartit et contrôle tout le travail. Aux côtés de ce « directeur littéraire », qui n'est pas toujours un « directeur de collection », on trouve parfois un « assistant d'édition », ou « secrétaire d'édition ». La correction proprement dite est assurée (souvent, mais pas toujours) par deux personnes distinctes : un « lecteur-correcteur », ou « préparateur de copie », d'une part, dont le travail « *consiste à relire des manuscrits et à proposer à leurs auteurs des corrections relatives au style, à la clarté de l'information donnée, à la grammaire,*

à l'orthographe et à la ponctuation » (I.D.), et d'autre part un « correcteur professionnel » chargé de relire les épreuves.

Comment corrige-t-on ? Dans une maison d'édition sérieuse d'une certaine importance, le texte suit à peu de chose près le parcours suivant : directeur littéraire -> lecteur-correcteur (préparation de la copie) -> directeur littéraire ou assistant d'édition (vérification éventuelle) -> correcteur professionnel (comparaison des épreuves avec la copie préparée) -> directeur littéraire ou assistant d'édition -> traducteur -> directeur littéraire ou assistant d'édition -> correcteur professionnel (relecture des épreuves) -> imprimeur.

Certaines maisons, qui travaillent encore à l'ancienne, préparent même trois jeux d'épreuves, toutes relues par des personnes différentes ! Dans d'autres, moins scrupuleuses, le processus est simplifié de façon parfois radicale. Les deuxièmes épreuves, en particulier, sont souvent (et de plus en plus ?) considérées comme un luxe indécent... Chez les petits éditeurs, il arrive qu'une seule personne joue tous les rôles, ou du moins que les rôles se répartissent différemment : l'une des quatre correctrices consultées, par exemple, est en fait une assistante d'édition à qui l'on confie des corrections.

Une formation au métier de correcteur existe dans plusieurs écoles. Elle n'a rien d'obligatoire : on est de toute façon recruté sur test, et des stages en édition tiennent parfois lieu d'apprentissage.

À peine mieux rémunéré qu'un traducteur, semble-t-il, le correcteur n'est pas toujours salarié ; il travaille à domicile, mais en relation étroite – le plus souvent – avec l'éditeur. (« *Il y a toujours un œil posé sur vous.* ») La correction bien conçue est un travail d'équipe.

Rarement spécialisés en littérature étrangère (mais quelques-uns d'entre eux ont été ou sont encore traducteurs), les correcteurs travaillent – quand ils le peuvent – sur des traductions de langues qu'ils connaissent. Certains se munissent même du texte original – qu'ils sont souvent obligés de réclamer... (Il existerait, dans une ou deux maisons, un service distinct vérifiant la conformité linguistique des traductions.)

Les quatre correctrices interrogées évoquent leur métier avec passion, exigence et talent. Il émane de leurs réflexions un réel respect pour le texte et son auteur. Un seul exemple : « *Je serais très gênée de faire ce travail en sachant que l'auteur (donc le responsable du texte) ne va pas lire ce que j'ai fait ou proposé.* » (I.D.)

Sont-elles représentatives de toute la profession ? Sans doute. Traducteurs et éditeurs s'accordent à louer, dans l'ensemble, le sérieux et la

compétence des correcteurs. De toute façon, les conflits, quand il y en a, nous opposent plutôt à ceux qui détiennent le pouvoir : les directeurs littéraires.

Que reprochons-nous donc à ceux qui nous corrigent, toutes catégories confondues ? D'abord, une lecture jugée trop superficielle. Découvrir le texte est un avantage, en ce que cela donne un certain recul ; c'est aussi un handicap. Notre relecteur n'a pas toujours la conscience professionnelle, ou le temps, de lire le texte avant de commencer ; il intervient donc sans vue d'ensemble ; de toute façon il ne connaîtra jamais le texte aussi bien, en quelques heures, que celui qui s'y est immergé pendant des mois. D'où une tendance à corriger au coup par coup, sans se douter que « *le choix d'un mot page 28 peut résulter d'une contrainte apparaissant à la page 257* » (R.L.), ou du moins sans pouvoir démêler tous les fils de ce réseau de rapports :

« Dans un roman disons sentimental, on m'avait coupé deux lignes, oh, sur mille pages, qu'à cela ne tienne... Effectivement, mais voilà, dans ces deux lignes des premiers chapitres résidait la clé de l'énigme. Une gitane fait une prophétie quelque peu énigmatique à la petite Molly, mais refuse qu'on la paie avec une pièce d'or, frappée à l'effigie du roi. "Non, pas de tête couronnée !" dit-elle. Dialogue coupé, ainsi que les deux lignes suivantes, où elle continue à refuser de se faire payer. En fait, cette tête couronnée est le seul indice qui permette un peu d'éclairer la prophétie. Pendant la seconde guerre mondiale, à Londres, une âme bienveillante veille sur la petite Molly, et ce n'est autre que son père naturel, une tête couronnée évidemment... » (E.C.)

« L'unité de ce roman, éclaté dans le temps et l'espace, tient à la récurrence de certains détails, d'attributs, de fils conducteurs qui amènent le lecteur par indices successifs à construire lui-même le récit. Cette caractéristique essentielle a échappé à la correctrice qui a fait sauter les termes récurrents, qu'elle jugeait sans doute sans intérêt, inutilement répétitifs ; elle a coupé les fils conducteurs, quitte à faire non-sens. » (G.D.)

On aimerait par ailleurs être sûr que tous les directeurs littéraires, à l'image de ceux que nous avons consultés, se donnent la peine de lire l'original au moins une fois...

Il y aurait en fait, schématiquement, deux grandes familles de relecteurs abusifs. D'une part, le défenseur des traditions. C'est « *un intégriste de la langue française, un fanatique de la concordance des temps, qui vous fourrera sans sourciller un subjonctif dans la bouche d'un analphabète, un stakhanoviste de la ponctuation, un amoureux du mot juste incapable d'admettre que le mot juste n'est pas toujours celui qui convient.* » (R.L.)

Il changera, par exemple, toutes vos gâchettes en détentes – car tel est le terme exact, même si personne ne l'utilise à part les armuriers. Sans se demander si dans ce domaine, parfois, il ne vaut pas mieux avoir tort avec tout le monde que raison tout seul :

« Le livre sort, tout beau tout chaud, j'ouvre une page au hasard, et je crois avoir une attaque, la coquille du siècle, je lis : "Ma vie est un tissu d'erreurs, ai-je dit. Au temps pour moi." Un tissu d'erreurs, je ne croyais pas si bien dire. Pourtant (pour-temps), tout le monde a pris le "tant" de relire plusieurs fois, moi aussi, y compris les épreuves. Je vérifie fiévreusement sur mon manuscrit. On y lit, sagement, "Autant pour moi". Ma relectrice est aussi effondrée que moi : à quel niveau a pu se produire l'erreur ? Eh bien je finis par apprendre que ce n'est pas une erreur, c'est l'orthographe correcte. Vérification faite, les dictionnaires, en toutes petites lettres, le confirment, certains expliquent que ça vient de l'escrime, d'autres que c'est du langage de chef d'orchestre en cours de répétition. Ah bon. C'est peut-être aussi ce que se disent les poètes quand ils mettent un pied de trop à leurs alexandrins ? Ou les météorologistes quand ils se trompent dans leurs prévisions ? Mais si personne ne le sait, dis-je, l'usage, même fautif, ne devrait-il pas l'emporter ? Et surtout, n'aurait-on pas pu, à un moment quelconque, me consulter ou m'avertir ? J'aurais mis "Bien fait pour ma pomme", histoire de les embêter... Je m'en suis remise. Au temps en emporte le vent. » (M.C.P.)

Quant aux problèmes de ponctuation, il y aurait de quoi faire un dossier ! Trop de correcteurs semblent souhaiter que tous les textes soient ponctués de la même façon, propre et un peu insipide ; ils citent en exemple nos classiques – en oubliant que ceux-ci ponctuèrent souvent de façon inventive, avant de se faire toiletter, eux aussi (cf. Proust)... Il n'y a pas deux auteurs qui ponctuent de la même façon – n'en déplaît aux directeurs de collection soucieux d'harmoniser leurs produits.

« La ponctuation est un des domaines d'intervention privilégiés du correcteur classique : ceux-ci semblant même bien souvent la considérer comme leur domaine réservé. On m'a déjà répliqué, alors que je m'offusquais d'un ravalement complet d'un texte à la ponctuation inorthodoxe (dès l'original) : "Ah bon ? Il y avait une idée là-dedans ? Nous avons pour habitude de rectifier systématiquement la ponctuation, les traducteurs n'y connaissent rien. Mais ce n'est pas grave, nous sommes là pour ça." Plus récemment, j'ai vu tous les tirets (vieille phobie des correcteurs) remplacés par des points-virgules dans un texte qui usait volontairement d'une sorte de coq-à-l'âne : régulièrement, la phrase s'interrompait – tiret – pour rebondir

et bifurquer dans une nouvelle direction ; le point-virgule, ponctuation typique de la période solidement charpentée, était un parfait contresens. Explication de la correctrice : le tiret est américain (l'auteur était anglais), le signe de ponctuation français est le point-virgule. (On aura reconnu là l'argument canonique auquel se heurtent les traducteurs : les étrangers sont étranges, soyons bien français !) » (R.L.)

Mais le principal défaut de ce relecteur académique, c'est sa volonté de niveler la langue en excluant tout ce qui n'est pas du français dit littéraire. Voici des extraits de la lettre envoyée par une directrice littéraire (les commentaires entre parenthèses sont de la traductrice) :

« Je refuse absolument "j'ai été nager" et j'ai corrigé par "je suis allée nager". (C'est une femme d'origine modeste qui parle. Elle vit en milieu populaire.) [...] Je refuse absolument d'imprimer le mot "dégueulasse" ; on peut le dire mais pas l'écrire. (Dans un autre endroit du texte, la même, probablement, a remplacé "foutu" par "fichu". L'adolescente punk en pleine révolte parle comme une demoiselle des Oiseaux.) » (G.D.)

Quand on apprend que ladite châtieuse de langage dirige depuis des années, au sein d'une grande maison, une collection de littérature contemporaine, on est pris d'une horreur incrédule...

Mais le pire est encore à venir. Car ces tenants d'un français momifié connaissent du moins leur langue (enfin, en principe) – ce qui n'est pas toujours le cas des excessifs du bord opposé. On les rencontrerait surtout, ceux-là, « *dans les maisons de création plus fraîche* » (R.L.), et beaucoup moins chez les correcteurs, assez classiques d'esprit et plutôt enclins à l'excès inverse, que chez certains responsables éditoriaux pas toujours passionnés de littérature... Partisans d'un français « moderne » – celui des journaux, de la télévision, des séminaires de marketing – ils font passer tout texte, quel qu'il soit, dans la même moulinette design.

« C'est ainsi qu'on m'a déjà expliqué que le passé simple était obsolète (sic) en dehors de la troisième personne, et que "il entra et nous nous assimes" se disait donc "il entra et nous nous sommes assis". Ou que le passif devait être évité à tout prix, et que "N'ayant pas été prévenu, Ted se rendit normalement..." se disait plus élégamment "Ne l'ayant pas prévenu, Ted..." » (R.L.) Quant aux marquises, ainsi relookées, elles ne disent plus « Comment vous sentez-vous ? », mais « Comment vous vous sentez ? »

« Certains directeurs de collection n'ont pas toujours la solide formation littéraire que l'on serait en droit d'attendre d'eux ; j'en ai connu un qui

m'a collé un subjonctif courroucé après "après que..." ; un autre pour qui tout adjectif placé avant le substantif était un anglicisme (quid de "grand homme" et "homme grand" ?). » (W.D.)

« Le plus étonnant, c'est que ces gens-là sont souvent omniscients : ils n'ont aucun dictionnaire dans leur bureau et semblent tenir pour un coup bas que l'on se réfère au Robert, au Grévisse ou au Code typographique... » (R.L.)

Dans le même ordre d'idées, voici la triste histoire d'un « vieux pommier vaincu par la dernière tempête » qui sur épreuves s'est retrouvé *décimé* – à lui seul !

« Muselant mon ire, je m'efforçai d'expliquer en marge pourquoi la plus violente tempête ne saurait décimer un pommier solitaire, et suggérai que mieux valait l'abattre ou le renverser simplement. Quel ne fut pas mon désarroi lorsque, à la livraison suivante (il s'agissait d'épreuves en feuilleton, pour cause d'urgentissime urgence), je tombai sur la phrase suivante, à propos de bouleaux, cette fois : "La plupart ont été décimés..." » (R.M.V.)

Mais faut-il vraiment opposer le savoir fossilisé à l'ignorance galopante ? Ils se rejoignent au fond, trop souvent, dans une même frilosité, dans le même souci – éminemment commercial – de livrer au client un produit normalisé qui ne choquera personne : *« du tout venant, du joli, du confortable, du reposant, [et non] tout le contraire : de la bonne littérature. »* (J.Le)

Pourtant, *« Que le lecteur doive aller "chercher des mots dans le dictionnaire" (reproche qui m'a été fait) ne me gêne pas – je suis ravi de le faire moi-même, et fort souvent. Je le respecte trop, le lecteur, pour lui mâcher la besogne et gâter son plaisir, dût celui-ci être mêlé de quelque agacement. »* (J.Le)

« Les éditeurs semblent penser qu'il faut écrire dans un style académique, uniquement pour faire joli et sans se soucier du style, de la personnalité de l'auteur. Imaginez Céline accommodé à cette sauce ! » (M.L.N.)

« La réaction première, instinctive, est le recul devant le pittoresque, l'originalité, la richesse, le Littré, surtout s'ils heurtent les habitudes langagières. » (J.Le)

« Si on les laissait faire, tous les textes sortiraient d'un même moule, lisses, inodores et canada-dryesques. » (W.D.)

Il faudrait l'écrire un jour, ce *Traité du Beau Style Français*, cet *Art de châtrer la langue* dont s'inspirent trop de relecteurs encore. On y trouverait, dès les premières pages, une condamnation des répétitions, implacablement pourchassées comme autant d'immigrés clandestins.

« Le livre de X. pose un problème de traduction particulier : celui d'un anglais pidgin, tel que le parle Mohm, la jeune Cambodgienne qui rapporte ce qu'elle a vécu sous le régime de terreur des Khmers rouges, sa fuite en Thaïlande et sa découverte des États-Unis après son adoption par l'auteur. La syntaxe, très rudimentaire dans la première partie lorsque Mohm s'exprime, évolue au fil du livre à mesure que sa connaissance de l'anglais s'affirme.

« Je propose au directeur de collection d'enquêter dans la petite communauté cambodgienne de ma région pour essayer de trouver un parler équivalent en français. Suggestion refusée. Ce serait, me dit-il, illisible en français ; pour preuve, il ajoute que les paysans auvergnats de Balzac sont ridicules et qu'aucun lecteur ne lit les pages où il les fait parler. [...]

« Je change donc de solution et choisis de faire parler Mohm comme les tout jeunes enfants, dans un langage très simple, avec de nombreuses répétitions, et en laissant les ellipses courantes dans la langue parlée. Je vous en donne un exemple :

“One night rockets fall down all around the city and I think the stars are coming loose from the sky. Next day fire everywhere. It lick up the street the way wild dogs do. Everybody leaving. Everybody run in the streets, this way, that way, say terrible things going to happen.”

“Une nuit, les roquettes explosent tout autour de la ville et je pense que les étoiles sont en train de se détacher du ciel. Le lendemain, il y a le feu partout. Il lèche les murs comme font les chiens errants. Tout le monde s'en va. Tout le monde court dans les rues, dans tous les sens ; ils disent qu'il va se passer des choses horribles.”

« Je soumetts mon essai, en expliquant le parti-pris que j'ai choisi. Mon texte revient, avec les répétitions non seulement soulignées, mais comptabilisées, avec pour consigne d'en supprimer la moitié. Ce qui donne, pour la version définitive – et donc imprimée, malgré mon désaccord :

“Une nuit, les roquettes explosent autour de la ville et je pense [...] Tout le monde s'en va. Tout le monde court dans les rues, par-ci, par-là...”
Sans commentaire. » (G.M.)

Commentons tout de même. Ce « par-ci, par là » guilleret, totalement déplacé, révèle une tragique surdité littéraire, alors que les répétitions censurées – somme toute plutôt sages, et conformes à l'original – exprimaient parfaitement le piétinement affolé des villageois. Le plus ahurissant, c'est que monsieur Par-ci-par-là a pu sévir pendant des années dans une maison honorablement connue, traumatisant à vie des dizaines de traducteurs...

Irritantes également, quoique moins flamboyantes, les mini-corrrections que rien ne justifie, qui font se demander parfois si le sabreur fou n'est pas en train de vous égratigner partout pour justifier son salaire, ou marquer son pouvoir...

Heureusement que nous connaissons tous des correcteurs chez qui la science n'étouffe pas la souplesse, des directeurs littéraires cultivés et ouverts. Car Dieu sait que nous en avons besoin quand se présente (c'est heureusement plus rare) un problème avec un autre relecteur éventuel : l'auteur lui-même.

« Trois cas se sont présentés à moi : 1) l'auteur m'a demandé des corrections, 2) je lui en ai demandé, 3) il a exigé des corrections auprès de l'éditeur. Dans le premier cas, l'auteur avait eu quelques phrases ou paragraphes ambigus que j'avais traduits de manière peut-être un peu trop explicite à ses yeux. Il l'a signalé à l'éditeur, j'ai rectifié le tir et tout a été réglé. Une autre fois, j'ai demandé avant à l'auteur – réputé tâtillon – dans quel sens il voulait que je traduise un article de lui. “Choisissez toujours l'adjectif le plus dur”, m'a-t-il répondu. Dans le deuxième cas, j'ai signalé une erreur à l'auteur qui a réécrit la phrase fautive sur le champ, alors que moi je l'aurais simplement supprimée. Le troisième est un peu plus complexe, car l'auteur croyait avoir écrit un chef-d'œuvre, or la traduction montrait que ce n'en était pas un. J'ai laissé la directrice littéraire intervenir sur mon texte – il ne s'agissait pas d'un roman – mais nous avons discuté de l'ensemble des corrections avant que le manuscrit ne parte à la fabrication. [...] Je pense que mieux vaut essayer de s'entendre soit avec l'auteur, soit avec le directeur littéraire, tout en restant ferme sur les points où l'on est sûr d'avoir raison. » (J.La)

Il arrive aussi que des corrections soient demandées par l'agent de l'auteur, agissant de sa propre initiative !

Cela dit, par-delà les faiblesses humaines, ces excès (ou ces insuffisances) de la correction ont également une autre cause plus profonde : le manque de temps, cette plaie contemporaine (mais a-t-il vraiment existé, « le bon vieux temps où les éditeurs avaient le temps » ?), et les contraintes économiques (mais l'édition était-elle plus riche autrefois ?).

Malheureusement « un texte est comme un mur de pierres sèches : que l'on déplace une pierre, et c'est tout le pan qu'il faudrait revoir. En s'accordant du temps pour ce faire. Or le temps manquait. [...] Le texte français étant trop long, [...] le directeur de collection, pris de panique, avait cru gagner du temps en transmettant par téléphone, directement au maquetiste,

ses interventions improvisées. La friture sur la ligne se sera chargée du reste. D'un genre inédit pour moi, cette mésaventure m'a d'autant plus désarçonnée [...] qu'à mes yeux raccourcir ce texte était une tâche qui me revenait : je le connaissais à fond, je savais où porter le scalpel, je l'aurais fait mieux et tout aussi vite. En outre, je dispose d'un modem, moyen plus rapide et plus sûr que le téléphone pour transmettre un texte... » (R.M.V.)

Y a-t-il, dans l'ensemble, une évolution dans la qualité des corrections ? Les avis des traducteurs sont partagés. Si personne n'a remarqué d'amélioration, ceux qui constatent une dégradation ne sont pas nettement majoritaires.

Ce qui frappe la plupart d'entre nous, en revanche, c'est l'extrême disparité des méthodes – quelques éditeurs exemplaires ne font pas oublier certaines usines à polars où les manuscrits sont envoyés, paraît-il, tels quels à l'abattoir – pardon : à l'impression. Chose plus grave, ces disparités sont parfois décelées, de façon imprévisible, au sein d'une même maison, voire d'un même livre : il arrive (rarement tout de même) qu'un ouvrage semble avoir été corrigé par plusieurs personnes, qui ne se seraient pas donné la peine de se concerter...

Face à toutes ces doléances, comment nos partenaires réagissent-ils ? Les correcteurs ne se reconnaissent pas totalement dans ce portrait à charge. La langue est faite de règles et de conventions, dit une correctrice, et il est indispensable que quelqu'un veille au respect de celles-ci. *« Ce qui ne veut pas dire qu'elles ne puissent pas être enfreintes : la littérature, elle, est faite de telles transgressions, et nous sommes, dans l'ensemble, assez cultivés pour ne pas l'ignorer ! [...] Il ne faudrait pas que quelques mauvaises expériences suscitent méfiance et animosité systématiques envers toute une profession. » (I.D.)*

D'ailleurs, *« il serait très facile de réunir quelques correcteurs et de dresser le même genre de bêtisier avec les erreurs et maladroresses relevées dans les textes qu'ils ont à corriger... [...] Il n'y a pas que d'excellents traducteurs... » (I.D.)*

Les éditeurs viennent à la rescousse : *« Dans la plupart des traductions que nous recevons, il y a de grosses fautes de français. Dans chacune d'elles on trouve des contresens. On n'a même pas besoin de l'original pour les repérer : on les sent à la simple lecture. » (D.A.)* (Signalons que l'éditrice en question, comme un certain nombre de directeurs littéraires, est aussi traductrice...)

Il est souvent reproché à certains traducteurs de travailler dans l'urgence, et de trop s'en remettre aux correcteurs, eux-mêmes pressés par le temps.

L'informatique, aide incomparable par ailleurs, aurait aussi des effets pervers, en favorisant une certaine négligence : du temps où l'on devait tout taper deux fois, on était, paraît-il, plus attentif.

Que les traducteurs se consolent : leurs manuscrits, dans l'ensemble, ne seraient pas moins soignés que ceux des auteurs. Ni plus d'ailleurs. Dans les deux cas, on parcourt, dit-on, toute la gamme « *du meilleur au pire* »...

Mais s'il est un point sur lequel tout le monde se rejoint, c'est celui des remèdes à apporter. Pour tous, la formule magique tient en deux mots : PARLONS-EN.

Une discussion préalable avec l'éditeur est vivement recommandée : « *Après avoir lu votre texte à traduire, ayez un entretien avec votre directeur de collection, dans lequel vous présenterez les options que vous souhaitez prendre (sur les éventuels différents niveaux de langue, en particulier, sur les coupures ou les remaniements indispensables – bref, sur tout ce qui pourrait faire problème). Donnez des exemples. Tenez compte de ses réactions, en particulier s'il a lui-même lu l'original : elles peuvent être tout à fait intéressantes. Si le texte vous paraît souffrir de certaines faiblesses, signalez-les, qu'on ne vous les impute pas par la suite ; proposez des astuces pour les atténuer. Il est bon d'être d'accord avec son directeur de collection sur la stratégie de traduction adoptée.* » (W.D.)

Même chose avec les correcteurs. « *Souvent, je leur prépare une feuille où j'explique certaines options de manière à ce qu'ils ne perdent pas leur temps (et surtout ne me fassent pas perdre le mien).* » (W.D.)

Il faut insister, lourdement si nécessaire, afin d'obtenir les épreuves et disposer d'un temps raisonnable pour les lire. Mais il convient surtout d'agir *avant* : faute de quoi, si les corrections indues sont nombreuses, il sera difficile, voire impossible de les évacuer toutes.

Certains correcteurs – trop rares – n'hésitent pas à nous téléphoner en cas de problème ; il faut les y encourager en leur faisant savoir à l'avance que nous sommes à leur entière disposition. Le meilleur moyen est de l'écrire sur la note jointe au manuscrit (ou, mieux encore, *sur le manuscrit lui-même*) en y faisant figurer notre numéro de téléphone.

Une de nos correctrices travaille de la façon suivante : « *Il y a des corrections à l'encre (celles qui sont obligatoires et relèvent de véritables fautes*

de langue) et des corrections au crayon assorties de questions ou d'explications relatives à la nature de mes interventions. Exemples : "La ponctuation de telle phrase est peu orthodoxe : relève-t-elle d'un travail sur le rythme et y tenez-vous particulièrement ou peut-on la modifier ? Telle, la phrase n'est pas très claire" ou encore "que désigne le pronom personnel « il » ? Charles, Arthur ou Alfred ? On ne sait plus très bien. Y a-t-il la même ambiguïté dans le texte original ?" » (I.D.) On aimerait qu'un tel système se généralise ! Être corrigé ainsi, quel plaisir ce doit être...

D'une manière générale, traducteurs et correcteurs gagneraient beaucoup à s'entendre. Ne sont-ils pas, comme le dit l'un d'entre nous, « *un peu de la même famille* » ? Ramant sur la même galère, ils sont soumis, le cas échéant, aux mêmes cadences infernales, aux mêmes abus de pouvoir.

Quant au directeur littéraire, la procédure logique serait qu'après avoir lu le manuscrit il rencontre le traducteur, lui fasse part de ses remarques, et que tous deux, le texte sous les yeux, cherchent les solutions ensemble. On connaît plusieurs directeurs littéraires qui appliquent cette méthode, et ne s'en trouvent pas plus mal.

Pour éviter les mauvaises surprises, nous avons tout intérêt à faire porter sur le contrat, en se référant à l'article III du Code des usages, la formule suivante : « Toute modification apportée au texte d'une traduction acceptée doit être soumise au traducteur avant la mise en composition. » Certains d'entre nous demandent à recevoir, en même temps que les épreuves, la copie préparée, où toutes les modifications apparaissent clairement. Et quelques-uns l'obtiennent !

Que faire quand on découvre des corrections litigieuses ? Là encore, parlons-en. Mais sur quel ton ? Certains préconisent la manière forte : « *D'une façon générale, il a suffi que je donne un bon coup de poing sur la table pour rétablir la situation.* » (M.L.N.)

C'est affaire de circonstances, et de tempérament. (« *Je déconseille vivement cette méthode avec moi en tout cas !* » s'exclame une correctrice.) On gagne sûrement à agir « *avec courtoisie et dans une ambiance de respect mutuel* ». Ceux qui nous corrigent sont souvent accessibles au dialogue – surtout face à une personne qui sait reconnaître ses erreurs. Et même si nous pensons avoir raison sur tout (ce qui est davantage, dit-on, le cas des auteurs), quelques menues concessions permettent parfois de mieux négocier l'essentiel. « *En ce qui me concerne, je reconnais volontiers que je peux accepter 50 % des corrections proposées : ou bien elles sont justifiées, ou*

bien, telle l'homéopathie, elles ne font ni bien ni mal. » (J.Le)

La persuasion argumentée porte souvent ses fruits. « Dans un texte littéraire qui met en scène Kafka, on voit celui-ci prendre congé de ses interlocuteurs "en interposant entre lui et chacun de nous une inclinaison polie..." , formulation merveilleuse, subtilement kafkaïenne (qui n'est pas sans rappeler certaine poignée de mains proustienne), mais qui devenait, sous le stylo vigilant de la préparatrice : "inclinant devant chacun de nous une tête polie". J'avais heureusement affaire à un esprit trop fin pour ne pas comprendre ce que le texte aurait ainsi perdu ; ma version fut rétablie. » (J.Le)

« Mon auteur avait enfoui ses dialogues au sein de longs paragraphes d'une seule coulée, sans rien qui les signale. En recevant les épreuves je n'ai rien reconnu : tout avait été balisé, clarifié par un savant réseau de guillemets, de tirets, d'alinéas. Le correcteur s'était sûrement donné un mal de chien, il devait être fier : on savait maintenant dès le premier coup d'œil qui disait quoi. Seulement voilà : le glissement lent, hypnotique du récit s'était changé en tempo saccadé, la procession mélancolique était devenue partie de ping-pong, le texte avait perdu son âme. Je me suis fendu d'une longue lettre au chef de fabrication, la plus courtoise possible. On ne m'a pas répondu, mais j'ai trouvé plus tard le texte imprimé tel que je l'avais remis. » (M.V.)

Il faut évidemment se tenir prêt, aiguïser ses arguments, être capable, en cas de besoin, de justifier la moindre virgule. Et accepter d'un cœur léger la réputation de pinailleur qui vous attend...

« Je me suis fait traiter, un jour, de "prétentieux" par un petit éditeur parce que j'avais eu l'audace de demander, pour un texte du XIX^e siècle, que l'on tînt compte de certaines caractéristiques de la graphie (par exemple grand'mère, grand'route avec une apostrophe et non un tiret). "Traducteur prétentieux. À nous de décider de la typo", ai-je découvert sur une fiche oubliée (?) dans le tapuscrit. » (J.Le)

Si veiller au moindre détail avec passion, c'est être prétentieux, alors soyons-le, incorrigiblement !

Et si tous nos efforts n'aboutissent pas ? Eh bien parlons-en, là encore. Racontez votre histoire autour de vous, textes à l'appui. Informez l'ATLF, bien sûr – mais aussi, pourquoi pas, le comité de rédaction de *TransLittérature*. Tant que nous pourrons faire circuler l'information, épinglez certains abus, mettez les rieurs de notre côté, nous ne serons pas totalement démunis.